

Province de Québec  
Municipalité Durham Sud.

ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU 29 mars 2016

Procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal de Durham Sud, tenue le 29 mars 2016, à 19 :30 heures; monsieur le maire Michel Noël, les conseillers Rémi Desmarais, Hilarius Peter, Maxime Bathalon, François Laflamme et Louis Manseau formant quorum sous la présidence de monsieur le maire. Absence motivée : Raynald Seyer  
Mme la directrice générale Christiane Bastien est aussi présente.

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DURHAM-SUD

AVIS DE CONVOCATION

Le 23 mars 2016

A Messieurs, Rémi Desmarais, Hilarius Peter, Maxime Bathalon, Raynald Seyer, François Laflamme et Louis Manseau.

Messieurs,

**AVIS SPÉCIAL** vous est par les présentes donné par le soussigné, qu'une session extraordinaire du Conseil de cette Municipalité est convoquée par M. Michel Noël, maire, pour être tenue au lieu ordinaire des sessions du conseil, à 19 :30h. le 29<sup>e</sup> jour du mois de mars prochain, et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, savoir :

Ouverture de l'assemblée  
Présentation et adoption des états financiers 2015.  
Nomination du vérificateur pour l'année 2016.  
Demande pour abroger l'article 61 de notre Règlement de zonage  
Demande de dérogation au Règlement de contrôle intérimaire de la MRC distance séparatrice  
Site internet  
Levée de l'assemblée

Donné à Durham-Sud, ce 23<sup>e</sup> jour du mois de mars deux mil seize.

\_\_\_\_\_  
Dir. gén. / Secr.- très.adjointe

Copie conforme

\_\_\_\_\_  
Dir. gén. / Secr.- très.adjointe

**Ouverture de l'assemblée**

#### 2016-03-56 Ouverture de l'assemblée

Il est proposé par le conseiller Maxime Bathalon, appuyé par le conseiller Rémi Desmarais et résolu d'ouvrir l'assemblée. Adopté

#### **Présentation et adoption des états financiers 2015**

Valérie Lemire de la firme Roy Desrochers Lambert SENCRL présente les états financiers 2015, ceux-ci seront adoptés à la rencontre du conseil du 4 avril 2016.

#### **Nomination d'un vérificateur pour l'année 2016**

##### 2016-03-57 Nomination d'un vérificateur pour l'année 2016

Il est proposé par le conseiller Louis Manseau, appuyé par le conseiller Maxime Bathalon et unanimement résolu de nommer la firme comptable RDL Drummondville inc., vérificateur de la municipalité pour l'année 2016. Adopté

#### **Demande pour abroger l'article 61 de notre Règlement de zonage**

##### 2016-03-58 Demande à la MRC de Drummond pour préparation des documents pour abroger l'article 61 de notre Règlement de zonage

**Attendu que** le RCI contient le même type de disposition concernant les distances séparatrices que l'article 61 de notre règlement de zonage;

**Attendu que** notre règlement de zonage date de 1989;

**En conséquence** il est proposé par le conseiller Maxime Bathalon, appuyé par le conseiller Louis Manseau et unanimement résolu que la Municipalité de Durham-Sud demande à la MRC de Drummond de préparer les documents nécessaires pour abroger l'article 61 de notre Règlement de zonage no 125 et nous fournisse les étapes à suivre. Adopté

#### **Demande de dérogation au Règlement de contrôle intérimaire de la MRC distance séparatrice**

##### 2016-03-59 Demande de dérogation au Règlement de contrôle intérimaire de la MRC de Drummond concernant les distances séparatrices

**Attendu que** Monsieur Nadeau est propriétaire du lot 1104-P situé le long du 12<sup>e</sup> Rang dans la Municipalité de Durham-Sud

**Attendu que** le projet de construction de deux pouponnières porcines présenté par Monsieur Éric Nadeau est situé sur un lieu d'élevage existant;

**Attendu que** la MRC considère que le projet est un nouveau site d'élevage;

**Attendu que** le projet de construction se situe à 347 mètres d'un lieu d'élevage existant;

**Attendu que** ledit propriétaire du projet est également propriétaire de l'unité d'élevage voisine située à 347 mètres.

**Attendu qu'** en vertu de l'article 3.4.2.3 du RCI de la MRC de Drummond, la distance à respecter entre toute unité d'élevage de porcs existante et une nouvelle unité est fixée à un kilomètre;

**En conséquence** il est proposé par le conseiller Hilarius Peter, appuyé par le conseiller Rémi Desmarais et résolu à l'unanimité que la Municipalité de Durham-Sud demande une dérogation à l'article 3.4.2.3 du Règlement de contrôle intérimaire de la MRC de Drummond concernant les distances séparatrices (Distance entre les porcheries). Adopté

#### **Site internet**

##### 2016-03-60 Site internet de la municipalité

Il est proposé par le conseiller Louis Manseau, appuyé par le conseiller François Laflamme et unanimement résolu que la Municipalité de Durham-Sud nomme Jean-François Lemieux comme responsable des mises à jour du site internet de la municipalité au coût annuel de 200\$ et que la directrice générale demande à Cooptel de lui fournir des accès nécessaires. Adopté

**Levée de l'assemblée**

2016-03-61 Levée de l'assemblée

Il est proposé par le conseiller Maxime Bathalon, appuyé par le conseiller Hilarius Peter et unanimement résolu de lever l'assemblée à 20h30. Adopté

\_\_\_\_\_  
Michel Noël, maire

\_\_\_\_\_  
Christiane Bastien, dir. gén. / secr.-trés.